

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD441

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 40

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« autorisations »,

le mot :

« autorisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.